Doit-on s'excuser de la colonisation ? Recension de l'ouvrage et réflexion

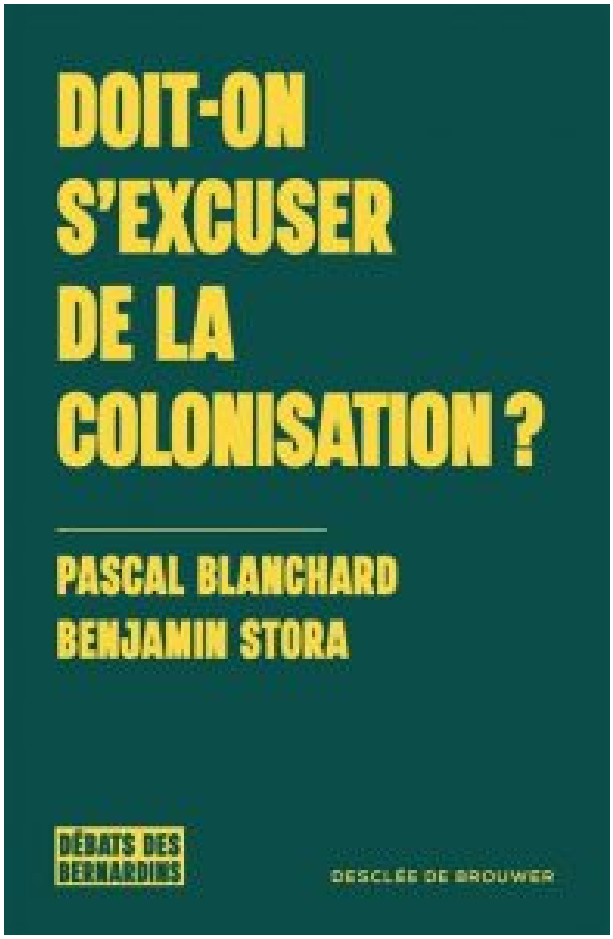
M. Rason

Africultures, 13 novembre 2026

Les deux historiens, Pascal Blanchard [1] et Benjamin Stora [2], spécialistes des faits coloniaux et des migrations, ont publié ensemble l'ouvrage *Doit-on s'excuser de la colonisation ?* aux éditions Desclée de Brouwer, en 2025. L'essai, au titre volontairement provocateur, vise à lever le tabou français : la colonisation et sa place dans la mémoire nationale pour bâtir un avenir plus respectueux de l'homme. Cet article propose un résumé de l'ouvrage et tente d'apporter une réponse complémentaire.

Le titre, a pour but d'amener le lecteur à se prononcer pour ou contre la colonisation. Le terme « excuse » est d'ordre moral, ce qui signifie qu'il y aurait des fautifs appelés à reconnaître les injustices de l'époque coloniale, mais il évoque aussi le point de vue évangélique du pardon. Cependant, les deux auteurs français vont au-delà des réponses de principe et d'une réponse seulement négative ou positive. Ils posent toute une série de questions : La France doit-elle s'excuser ? « *La République d'aujourd'hui est-elle responsable des actions de la République d'hier ?* » (p. 35). Autrement-dit, les Français d'aujourd'hui sont-ils responsables de la colonisation du XIX^{ème} siècle et les Africains, demandent-ils vraiment des excuses ? « *Pour qui et au nom de qui demander des excuses ?* » (p. 23). D'autres questions sont posées en finale et nous semblent des plus intéressantes : Quelles cicatrices a laissé la colonisation française ? Pourquoi y a-t-il encore aujourd'hui des problèmes liés à la colonisation ?

L'ambition des deux auteurs est « *de nourrir un dialogue apaisé et de fournir des clés de pour avancer ensemble vers une réconciliation mémorielle et la transmission de notre histoire dans toute sa complexité* » (p. 18). Ils nous apportent de nouvelles méthodes de lecture sur la période coloniale. L'idée est de convier les historiens de la colonisation des pays ex-colonisés et ex-colonisateurs à étudier ensemble et à traiter sérieusement le sujet. Autrement dit, les historiens français et africains devraient être capables de se confronter. En cessant de travailler de façon unilatérale, on peut espérer aboutir ensemble à une vérité



Couverture du livre

historique acceptable des deux côtés. C'est à partir de cette étude commune qu'on pourra sans doute tirer des conclusions, ouvrant la voie à d'éventuelles excuses et à un éventuel pardon.

Retour sur les faits

La période de la pénétration coloniale se situe essentiellement au XIXème siècle. Les



Jules Ferry

auteurs rappellent les propos aujourd'hui surprenants d'un célèbre député français, Jules Ferry, au cours d'un débat parlementaire le 28 Juillet 1885 : « *Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je répète qu'il y a, pour les races supérieures, un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures* » (p. 26). La France est alors un pays de droit qui promeut l'égalité non pas des races, mais de l'accès à la civilisation. La race blanche des Européens se prétendait supérieure à la race noire des Africains. C'est « *un discours de domination d'une race sur les autres races aux colonies* » (p. 123). De ce point de vue, les Africains ont aussi le droit d'être civilisés, comme les Français. L'un des principes de la Troisième République est ici

de légitimer la colonisation comme une mission civilisatrice, laissant de côté les épisodes sanglants et les conflits qui l'ont marquée. Aucun pays d'Afrique n'a en effet accepté la colonisation à travers des négociations, mais toujours sous la pression de la force. Les auteurs appuient leurs thèses sur un certain nombre de documents fournis par les pays ex-colonisés, surtout l'Algérie. Ils évoquent « *la nécessité d'un accès plus large aux archives pour permettre à l'historien de faire son travail de vérité* » (p. 70).

Mais l'aspect civilisateur ne justifie pas une colonisation, même si elle est présentée comme nécessaire et bonne. Les Européens ne sont, en effet, pas seulement venus pour répandre la civilisation, mais aussi et peut-être surtout pour exploiter les ressources naturelles qui développent leur économie. De plus, ces conquêtes coloniales fabriquaient l'image de la grandeur de la France, en faveur d'un certain nationalisme français. La colonisation rendit ainsi à la France sa gloire et cultiva un esprit patriotique en rehaussant la fierté nationale. En dehors des hommes politiques français qui trouvaient des avantages à la colonisation, les simples citoyens appréciaient également l'apport des matières premières venant d'Afrique. Par ailleurs, la colonisation a engendré une concurrence entre les grandes nations d'Europe comme entre la France et l'Angleterre. Ces extensions territoriales d'outre-mer étaient l'occasion de montrer au monde la puissance du pays colonisateur.

La majorité de la population des ex-pays colonisés pense que la colonisation a été un épisode négatif et traumatique. Les deux auteurs affirment bel et bien que « *la conquête coloniale a surtout été une conquête de destruction, et non de civilisation* » (p. 37). Derrière la civilisation se cachait, selon eux, un facteur de destruction de la culture locale. La littérature et les films ont en effet donné une image très dure du comportement des colons, en général. Mais, avouent les deux auteurs : « *Cette question de l'imaginaire* […] *est comme anachronique et sans intérêt* » (p 95).



Mamadou Diouf

D'un point de vue plus scientifique, Pascal Blanchard et Benjamin Stora avancent un certain nombre de critiques sur l'historiographie africaine écrite juste après l'indépendance et qui insistait sur la négativité absolue de la colonisation. Ils constatent qu'aujourd'hui « *il y a une relecture et une remise en cause progressive, dans les ex-pays colonisés, de l'historiographie* »

(p. 91) marquant une volonté de renouvellements méthodologique, épistémologique et de parité culturelle. Parmi les historiens qui étudient ces questions, le plus célèbre est le sénégalais Mamadou Diouf, professeur à l'université Columbia (New York). Dans son essai, *L'Afrique dans le temps du monde*, paru en 2023 aux éditions Rot · Bo · Krik, il fait notamment la critique de sa propre discipline et montre les limites des contre-récits produits dans les années 1950 sur le Continent, et dont la tentation était alors de critiquer l'histoire rédigée par les administrateurs et les hommes politiques associés à l'entreprise coloniale ; se livrant à des révisions ou réinterprétations parfois enfermantes et stériles.

Aujourd'hui, le passé colonial est mis en lien avec la situation actuelle. Nombreux sont les monuments nationaux et les commémorations qui célèbrent les héros de la résistance à la domination française par amour de leur pays. Cependant, « *les crimes coloniaux ne sont pas qualifiés de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre* » (p. 66), parce qu'il n'y avait pas alors d'instances nationales ou internationales en mesure de prononcer de tels jugements. Or, il faut prendre conscience du fait que l'histoire coloniale s'écrit au présent et ne traite pas seulement du passé. Tout comme la France d'aujourd'hui est à la fois l'héritière de son empire colonial et de la Révolution. Par ailleurs, réduire « la colonisation à un crime contre l'humanité est une abstraction » (p 117). Les auteurs acceptent qu'il y ait eu « crime », même si l'histoire coloniale n'est pas toujours synonyme de massacres.

La France doit-elle donc s'excuser ? En tant qu'historiens, les auteurs peuvent donner leurs points de vue et critiquer l'événement colonial, mais il ne leur revient pas de juger. On peut certes considérer que de toute façon, la France est coupable, mais le fait de s'excuser reste un choix d'ordre politique et non pas historique. Par ailleurs, il serait difficile d'évaluer les pertes matérielles et humaines pour les réparer. Les deux auteurs français sentent encore la douleur laissée par la colonisation française et font un premier pas, avec cette publication, vers les historiens africains afin d'étudier avec eux cette période coloniale. Ils affirment que la colonisation est mauvaise et synonyme d'injustice. Le fait de demander des excuses signifie en effet que la souffrance des Africains a été reconnue. Au XXI^{ème} siècle, ce sujet constitue encore un vaste débat qui appelle les deux parties à partager une mémoire commune pour écrire une seule histoire. En un mot, sans le dire directement, les auteurs africains pensent que la France doit s'excuser, mais en retenant que les Français d'aujourd'hui ne sont pas responsables des actes commis sous le régime colonial.

À mon avis, il serait intéressant d'entamer cette étude commune pour aboutir à la vérité sur la période coloniale sans oublier de consulter les archives des congrégations religieuses. Les missionnaires sont, en effet, arrivés avant les colonisateurs. Malgré la politique anticléricale menée par l'administration coloniale, les colons avaient les missionnaires comme auxiliaires pour répandre la civilisation. Ces derniers n'hésitaient pas à partager la conviction que christianiser c'est aussi civiliser. Cela ne les empêcha pas de dénoncer

les maux dont se rendaient responsables les pouvoirs coloniaux. Il semble donc, pour répondre au titre de l'ouvrage, que la demande d'excuse s'impose, parce que la colonisation a laissé des traces en Afrique et subsiste encore après l'indépendance sous une autre forme.

[Notes :]

[1] Pascal Blanchard est historien, spécialiste du « fait colonial » et des immigrations. Il est l'auteur d'une soixantaine d'ouvrages, films documentaires et expositions, mais aussi du recueil « *Portraits de France* » pour la présidence de la République.

[2] Benjamin Stora est historien, spécialiste de l'histoire de l'Algérie, de l'histoire coloniale et des immigrations. Il est l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, de films et documentaires, mais aussi du rapport sur « *les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie* ».

[3] Mamadou Diouf : né vers 1951 au Sénégal, un historien sénégalais, spécialiste de la colonisation africaine. Il a obtenu son doctorat en Histoire en 1982 comme Pascal Blanchard à l'Université Panthéon - Sorbonne en France. Il est aussi un enseignant chercheur à l'Institut d'études africaines de Columbia University (New York).